

L'appel à projets Quartiers durables du Conseil Régional Rhône-Alpes

1 > Quelques éléments de contexte

Dès le début du mandat en 2004, Rhône-Alpes s'est définie comme une éco-Région et a souhaité traduire concrètement les « piliers » du développement durable dans ses différentes politiques régionales.

Devant la montée en puissance des préoccupations environnementales (Grenelle de l'Environnement) et la prise de conscience du réchauffement climatique (sommet de Copenhague), la Région Rhône-Alpes a lancé début mars 2009 un appel à projet intitulé « Quartiers durables en Rhône-Alpes ». Il s'agit d'une initiative de la Région Rhône-Alpes pour faire « avancer » et « diffuser » de bonnes pratiques en matière d'opérations exemplaires et pour rechercher des solutions concrètes dans différents territoires de Rhône-Alpes, susceptibles de constituer des références rhônalpines : comment montrer en Rhône-Alpes ce qu'on va aujourd'hui visiter à Fribourg ?

2 > Critères et résultats de l'appel à projet

L'appel à projet propose une approche globale articulant urbanisme et déplacements, urbanité et densité, offre diversifiée d'habitat et mixité sociale et fonctionnelle, performance énergétique et participation citoyenne à la définition du projet. Sur la base des critères de l'appel à projet et d'une analyse technique des 27 candidatures reçues, 15 lauréats ont été retenus :

> 10 lauréats bénéficieront d'un accompagnement régional ciblé sur de l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur 3 ans : Trévoux (01), Saint-Denis-les-Bourg (01), Annonay (07), Saint-Égrève (38), Isle-d'Abeau (38), Saint-Chamond (42), Sathonay-Camp (69), Tarare (69), Annecy (74), Loriol (07).

> 5 lauréats bénéficieront d'un accompagnement régional ciblé sur de l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur 1 an : Reyrieux (01), Romans (26), Chambon-Feugerolles (42), Belleville (69), Gilly-sur-Isère (73).

3 > Accompagnement régional

L'appui de la Région s'exprimera par une aide au financement de l'assistance à maîtrise d'ouvrage avec un plafond de 60 000 euros par an sur la base d'une expertise des besoins d'ingénierie conduite par le réseau des agences d'urbanisme. Au-delà de la simple récompense financière accordée aux lauréats, un club technique des maîtres d'ouvrage a été constitué pour favoriser les échanges de bonnes pratiques, les retours d'expériences et pour aborder des questions de mise en œuvre opérationnelle des quartiers durables.

Rédaction : Laetitia Zaghouane - Conseil régional Rhône-Alpes - lzaghouane@rhonealpes.fr